



DELIBERATION N° 34/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Séance du 25 novembre 2021

Modification du plan de financement de l'opération de restructuration du groupe scolaire La Fontaine à Fès

Le conseil d'administration, Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21;

Après en avoir délibéré.

Le conseil d'administration valide la modification du plan de financement par une Avance France Trésor supplémentaire d'un montant de 1 048 500 d'euros sans incidence financière sur le montant toutes dépenses confondues de l'opération, de 7,9 millions d'euros. Le plan de financement est le suivant :

- mobilisation du fonds de roulement disponible et des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement pour un montant de 2 951 500 euros,
- recours aux avances de France trésor pour un montant de 4 948 500 euros remboursé par l'établissement

Nombre de votants : 26

Pour : 25

Contre:/

Abstention: 1

Fait à Paris, le 25 novembre 2021

Le Président du conseil d'administration de l'AEFE

Bruno FOUCHER